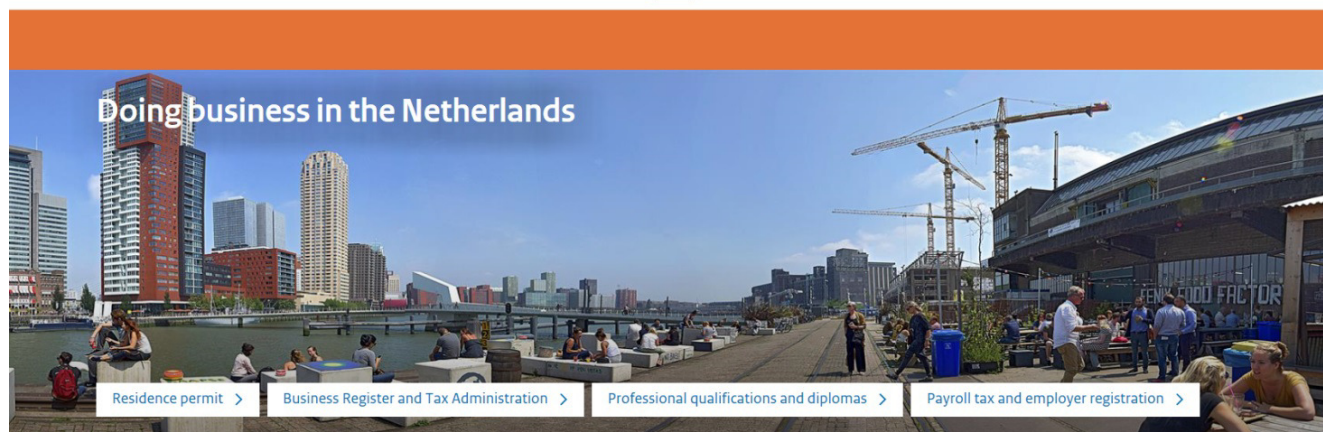


## 8.3. Doing business in the Netherlands – Site internet des Pays-Bas pour les entrepreneurs étrangers

Business.gov.nl



Government support for entrepreneurs



### Les Pays-Bas lancent un site internet pour les entrepreneurs étrangers

Le 24 août passé, les autorités néerlandaises ont lancé le site internet **Business.gov.nl**. Grâce à ce dernier, le gouvernement souhaite améliorer les informations et les services aux entrepreneurs étrangers et attirer de nouveaux investissements étrangers. Le site offre des informations tant aux entreprises étrangères qui souhaitent proposer leurs services aux Pays-Bas qu'à celles qui veulent s'établir dans le pays.

Le site n'est pas une traduction d'*ondernemersplein.nl*, le guichet d'information digital pour les entreprises néerlandaises, mais s'adresse en particulier aux entrepreneurs étrangers. Le contenu du site résulte d'une collaboration étroite avec le Service des Impôts, le Service d'Immigration et de Naturalisation, le *Rijksdienst voor Ondernemend Nederland* et la Chambre de Commerce. Par ailleurs, StartupDelta, l'initiative néerlandaise unique en son genre et très médiatisée visant à soutenir les starters et à promouvoir les Pays-Bas aux starters du monde entier, s'est également beaucoup investie dans ce projet.

Le site internet est bien plus qu'un simple portail vers d'autres sites puisqu'il offre un tas d'informations sur la création d'une entreprise aux Pays-Bas et la manière d'y faire des affaires, telles que :

- l'enregistrement d'une entreprise
- les différents types de sociétés
- les subsides et réductions disponibles
- les permis de travail, de séjour et autres
- le système d'impôts néerlandais
- la sécurité sociale et l'assurance soins de santé
- la recherche et le recrutement de personnel
- la recherche d'espaces de travail
- la fermeture ou la suppression d'une entreprise

Business.gov.nl est également le point d'information pour les entrepreneurs (*point of single contact*) dont les pays membres doivent obligatoirement disposer en vertu de la directive Services européenne et se rapporte à la proposition d'un *Single Digital Gateway* européen, qui vise à améliorer la fourniture d'informations relatives aux droits, réglementations, procédures et assistance quant au commerce en Europe.

Les Pays-Bas, pays de référence ? Pour ce qui est d'informer et de guider les entrepreneurs étrangers, certainement !

Intéressé à l'idée de faire des affaires aux Pays-Bas? Surfez sur [www.business.gov.nl](http://www.business.gov.nl)